



**Toute une banque  
pour vous**

Vannes, le 3 octobre 2016

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **POURSUITE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE**

**LE CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN** annonce que le contrat de liquidité portant sur ses certificats coopératifs d'investissement, confié à Kepler Cheuvreux, se poursuivra à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016 sans l'intervention de Crédit Agricole S.A.

Pour la poursuite de ce contrat, **LE CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN** a fait en sorte que les moyens affectés à la liquidité des certificats coopératifs d'investissement demeurent inchangés en ajoutant au compte de liquidité le montant qui était antérieurement apporté par Crédit Agricole S.A., à savoir :

- 225 000 euros.